



Communiqué – 24 janvier 2018



La Ville de Sainte-Anne-des-Monts cherche activement 4 personnes dynamiques pour embarquer dans un projet participatif. Les personnes intéressées à faire partie du comité de pilotage, comité qui mènera ce projet à bon port, sont invitées à s'inscrire à une **première rencontre d'échanges**, qui aura lieu le **28 février 2018 à 19h** la Salle 210 au 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

#### S'inscrire pour participer à la première rencontre

Nous souhaitons bien vous accueillir et faire en sorte que cette première rencontre soit stimulante et puisse vous permettre d'entrer en mode « participatif ». Voilà pourquoi nous vous recommandons de **vous inscrire en communiquant** avec nous au **418-763-3309** ou par courriel à [\*\*secretariat.sadm@globetrotter.net\*\*](mailto:secretariat.sadm@globetrotter.net).

#### Le budget participatif

Le budget participatif est un mécanisme de démocratie participative qui permet aux citoyens d'influencer ou de prendre des décisions en matière de budgets publics, pour une portion prédéterminée du budget investissements des municipalités.

Le budget participatif est réalisé grâce à une démarche de participation citoyenne, notamment via le dépôt de projets et par un processus de vote.

Pour l'année 2019, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts alloue un montant de 25 000\$ pour la réalisation d'un projet adopté dans le cadre du budget participatif.

#### Faire partie du comité de pilotage

Le comité de pilotage sera actif tout au long de l'année 2018 et sera responsable de la planification et de la mise en place de l'ensemble des étapes qui précéderont la réalisation des projets : promotion du budget participatif, étapes du processus et échéancier, animation de rencontres, accompagnement et autres tâches. C'est une expérience qui promet d'être riche en apprentissages et qui procurera un grand sentiment d'accomplissement à ceux et celles qui choisiront de faire partie de l'aventure. Aussi, s'engager dans ce comité exige une grande disponibilité afin de participer à des rencontres 1 à 2 fois par mois de février 2018 à janvier 2019, et ce en plus de différentes tâches à réaliser durant cette période.

Il faut savoir également que les membres du comité de pilotage ne pourront pas présenter eux-mêmes de projets dans le cadre du budget participatif.

Bienvenue aux citoyennes et citoyens qui souhaitent s'impliquer !